



1379 route de l'Étang Blanc
 Tél. : 05.58.41.66.99 / Fax : 05.58.72.19.36
 email : info@les2etangs.com
www.les2etangs.com

RCS PAU 510 455 587 000 12 - TVA INTRA FR 76 1005 719 4500 0624 5000 108

CONTRAT DE LOCATION

Merci de nous retourner ce contrat complété et signé accompagné de votre chèque d'acompte et des frais de réservation

Entre le soussigné et le Camping Village Vacances Les 2 Étangs, il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
Téléphone :	Portable :	
Adresse mail :		

Nom des participants au séjour :

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :

Informations relatives au séjour :

Date de séjour du	au
Studio 2 personnes (env 19m ²)	Mobilhome 4 personnes supérieur (env 31m ²)
Appartement 4 personnes (env 29m ²)	Mobilhome 6 personnes supérieur (env 38m ²)
Appartement 4/6 personnes (env 80m ²)	
Animal 4€/ nuit / animal au village vacances	Forfait ménage (facultatif) 60€

Coût du séjour (solde à régler lors de votre arrivée) :

Montant du séjour :	€ + 5€ assurance annulation (facultative), soit	€
Taxes de séjour :	€ x nuits x personne(s) de + de 13 ans, soit	€
Acompte : 25%, soit	€ + 15€ frais de réservation (ni déductibles ni remboursables) = TOTAL	€

<input type="checkbox"/> Chèque bancaire / postal (ordre Camping Les 2 Étangs)	<input type="checkbox"/> Chèques Vacances
<input type="checkbox"/> Carte bancaire (carte bleue, Eurocard, Mastercard ou Visa) N° carte (16 chiffres) :	Sécurité code (3 chiffres au dos de la carte): Date d'expiration (mois + année) :

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de location inscrites au verso ainsi que des tarifs joints et les accepte dans toute leur teneur.

Fait à :, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Validation de la Direction
Seignosse, le

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

La location est enregistrée dès réception de l'acompte et des frais de réservation et vous est confirmée par retour de courrier. [Elle est nominative et, à ce titre, la sous-location est strictement interdite.](#)

- Modalités de réservation : Pour une bonne gestion des locations, nous vous demandons de nous retourner le contrat de location complété et signé avec votre règlement au plus tard dans les 15 jours suivant la réception du dossier.
- Durée de location : Arrivée entre 14 heures et 19 heures le samedi et départ entre 8h et 10h30 le samedi. La location réservée est conservée 24 heures. Passé ce délai, nous en disposerons. Merci de nous signaler toute arrivée tardive ou retardée.
- Règlement du séjour : Il est demandé de se présenter à l'accueil avec la confirmation de location afin d'établir la facturation définitive le jour de l'arrivée. Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée. [Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.](#)
- Caution : [A la prise de possession du bien loué, un état des lieux contradictoire sera établi et une caution de 200 € sera demandée pour dégradation éventuelle.](#) Cette caution inclut le bris ou la perte de matériel, la propreté du logement à votre départ. Elle sera restituée après examen des lieux, déduction éventuelle du coût du matériel manquant et en cas d'habitat malpropre, d'un forfait de 60 € pour frais de nettoyage. Elle ne constitue pas une limite de responsabilité.
- Annulation : Toute annulation devra être signalée le plus tôt possible par écrit à la Direction.
Si l'annulation intervient au plus tard 45 jours avant la date d'arrivée 100% des acomptes sont remboursés
Si l'annulation intervient entre 45 et 30 jours avant la date d'arrivée 50% des acomptes sont conservés
Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date d'arrivée la totalité des acomptes est conservée
Les frais de dossier de 15.00€ restent acquis au Camping dans tous les cas.
- Clause attributive de compétence : Tout usager du Camping est tenu de se conformer aux dispositions du Règlement Intérieur. Les tribunaux de Dax (40) sont seuls compétents en cas de litige.
- Informations diverses :
Les prix de nos locations sont établis à la semaine et s'entendent de samedi en samedi (de juillet à septembre). [Sont comprises dans les prix de nos locations, les consommations d'eau, de gaz et d'électricité.](#)
Toutes nos locations sont équipées d'un mobilier nécessaire, vaisselle et plus courant.
Une couverture par lit utilisé ainsi qu'un oreiller par personne sont prévus.
Un seul véhicule par emplacement locatif est autorisé.
[Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de dépasser la capacité maximale du bien loué \(soit 4 à 6 personnes selon la catégorie d'hébergement retenue\).](#)
- Informations pratiques :

Le bureau d'accueil est ouvert :

En basse saison, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 tous les jours sauf mercredi et dimanche

En haute saison (juillet et août), de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 tous les jours.

[Le règlement intérieur régissant les conditions de vie au camping est affiché au bureau d'accueil.](#)

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse, les carnets de vaccination sont obligatoires.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits sur le terrain de camping.

Les barbecues sont interdits en dehors des aires aménagées.

Espace piscine : ouvert de mi-juin à septembre

Animations en haute saison, en soirée.

La taxe locale est due du 1 mai au 30 septembre par jour et par personne à partir de 13 ans.